Monsieur le Recteur de la région académique de Nouvelle Aquitaine,

Nous, représentants du personnel de la FSU-SNUIPP et du SE-UNSA, siégeant en Commission Départementale d'Action Sociale, nous inquiétons des baisses de budget observées depuis au moins deux ans.

Pour rappel, le budget en 2023 était aux alentours de 68 000€, en 2024 il n'était plus que de 55 200€, et, pour cette année, il n'est que de 53 800€.

Devons-nous nous attendre à une autre baisse pour l'année 2026 ?

Alors que nous constatons un nombre de demande en augmentation, nous sommes passées de 108 demandes en 2024, et déjà 75 pour le début d'année 2025, en sachant qu'il reste au moins deux commissions à venir d'ici la fin de l'année.

Nous ne serons pas en capacité d'aider chaque situation, alors qu'il y a un véritable besoin.

Par exemple, il reste encore trop de « trop perçus » qui sont ensuite prélevés sans prévenir le personnel, ou de problèmes de paye (salaire non versé ou partiellement versé), ce qui désorganise la trésorerie de nos collègues et qui les met dans des situations difficiles. Ceux-ci, à juste titre, font appel à la CDAS.

De plus, un nombre de plus en plus conséquent de personnels revient vers nous chaque année.

Le budget se réduisant d'année en année, nous sommes contraints de donner une aide qui ne permet pas d'aider à hauteur des réels besoins des demandeurs. C'est pourquoi, nous, représentants du personnel de la FSU-SNUIPP et du SE-UNSA, siégeant en Commission Départementale d'Action Sociale, demandons une augmentation du budget alloué au CDAS pour l'année 2026.

Par ailleurs, nous déplorons l'absence d'information à disposition de la Commission concernant le montant de l'enveloppe allouée aux agents du privé, ainsi que celui de l'enveloppe allouée aux prêts : cela engendre un manque de visibilité dans notre traitement des dossiers.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Recteur, nos respectueuses salutations.

Pour la FSU-SNUipp 64,

Pour le SE-UNSA 64,